

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 44 (1906)
Heft: 14

Artikel: Au cours de la vie
Autor: J.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-203252>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pénétrèrent dans le Porrentruy et gagnèrent de là Lausanne, où on les vit arriver à la fin d'août 1704, par petits groupes.

M. J. Cart nous donne les noms des hôtelleries et tavernes lausannoises où l'on vit les Camisards. C'étaient à la Croix-Blanche, chez la veuve Carrau ; chez la femme Aubort, au logis des Trois-Rois ; chez Moïse Achard, des Trois-Couronnes ; chez le justicier Detraz, au logis des Trois-Oranges ; au cabaret de Pierre-Jonas Mercier.

Cavalier ne passa que peu de jours à Lausanne. Il se rendait au Piémont. Son jeune frère, malade de la variole, demeura sur les bords du Flon pour se faire soigner. Quant aux hommes, ils se dispersèrent dans les diverses villes du Pays-de-Vaud et aussi à Genève et à Neuchâtel. Il semble qu'il en resta à Lausanne près d'une centaine. Peut-être quelques-uns s'y fixèrent-ils définitivement et leurs descendants furent-ils du nombre des réfugiés qui obtinrent leurs lettres de bourgeoisie au cours du XVIII^{me} siècle.

Le passage de la troupe de Cavalier à travers les terres de Berne valut à Leurs Excellences de vives réclamations de l'ambassadeur de France auprès des cantons suisses, le marquis de Puisieux, pour qui les Camisards étaient des traîtres et des rebelles. Sans se laisser intimider, le gouvernement bernois répondit qu'il avait le sentiment de n'avoir contrevenu à aucun traité d'alliance et qu'il a considéré les gens de Cavalier, non comme des révoltés, mais « comme des déserteurs et des réfugiés qui ne vont par le monde que pour gagner leur vie par le travail. Néanmoins, dès qu'ils ont été informés de nos ordres, ils se sont incontinent dispersés et retirés, sans avoir eu auprès d'eux d'autres armes que cinq fusils en arrivant à Lausanne, le surplus de leurs armes leur ayant déjà été enlevé dans le territoire de Neuchâtel. » Cette lettre porte la date du 17 septembre 1704.

De son côté, le bailli Steiger de Lausanne écrivait que « les individus de la troupe de Cavalier s'étaient mis à travailler, qu'ils avaient une vie exemplaire, fréquentaient le service divin. » Le lieutenant baillival de Crousaz terminait ainsi un rapport du 29 septembre 1704 : « Nulle part ou s'est aperçu d'enrôlements faits par Cavalier ou par ses gens ». Le Conseil d'Yverdon signe, à la même date, une déclaration semblable.

La réponse de LL. EE. de Berne à l'ambassadeur de France témoignait de plus d'indulgence pour des coreligionnaires que de souci de la vérité. « Après le départ de Cavalier pour le Piémont, écrit M. Cart, le reste des Camisards et d'autres réfugiés demeurèrent en grande partie dans le Pays de Vaud. Il paraît que leur conduite n'était ni aussi simple, ni aussi édifiante que le prétendait le bailli Steiger, ennemi juré de la France. La vérité est qu'un nombre important d'entre eux était au service du duc de Savoie ; qu'ils étaient admirablement organisés, que leurs officiers et leurs quartiers généraux (entre autres l'auberge de la Clef à Berne) auraient été immédiatement prêts pour un coup de main. A Lausanne, ils devaient avoir fait des recrues et tenu des assemblées secrètes. »

Voici, d'autre part, des notes que M. Alfred Millioud a bien voulu extraire des comptes du bailli de Lausanne, à l'intention des lecteurs du *Conteur*, et qui montrent bien que les Camisards étaient arrivés en armes à Lausanne et qu'ils y faisaient des enrôlements :

« Le 22 décembre 1705, l'armurier a nettoyé les fusils et les sabres des Camisards. — 11 flor. 6 sous.

» Pour les frais d'emprisonnement du Camisard Jean-Baptiste Rampon, mis en prison à cause de ses enrôlements, et pour la procédure. — 145 flor. 10 s. 6 den.

» Pour les frais à cause des Camisards arrêtés le 18 novembre 1705 et ensuite conduits hors du pays. »

Ainsi, une année après leur arrivée à Lau-

sanne, les Camisards étaient si remuants que Berne jugea sage de les expulser.

Les armes qu'on leur confisqua allèrent orner l'ancien arsenal du Château de Lausanne, comme en témoigne un inventaire dressé les 20 et 21 octobre 1749, et que nous communiquons aussi M. Alfred Millioud. On lit dans ce document :

« *Fusils*, sans bayonnette, compris un marqué d'un pigeon, et les 25 qu'on a pris aux Camisards, sur le lac, le tout composant différentes espèces d'armes et de calibres, — 102.

» *Bayonnettes* à douilles, compris 4 prises aux Camisards, — 153.

» *Bayonnettes* à manche de bois, aussi prises aux Camisards — 24.

» *Gibecières* prises aux Camisards — 3. »

Les armes des Camisards émigrèrent après 1803 à l'arsenal de Morges, avec tout le petit arsenal du Château de Lausanne. V. F.

Piano et violon. — Deux jeunes gens parlent mariage.

— Que préférerais-tu, dit l'un, une femme qui joue du violon ou une femme pianiste ?

— J'aimerais mieux la violoniste.

— Pourquoi ?

— Parce que le violon, on peut le jeter par la fenêtre, tandis que le piano, voilà !

Le chemin le plus sûr. — Des touristes novices avisent une vachère sur la porte d'un chalet.

— Bonne femme, indiquez-nous le chemin le moins dangereux pour gagner la cime au-dessus de votre chalet.

— Suivez seulement les bouses de vache.

Nos gamins.

Voici une phrase, absolument authentique, extraite d'une composition d'examen d'un de nos petits écoliers de dix ans. Le sujet était : *La poule*.

« ... Le mâle s'appelle le coq, c'est lui qui commande, et si les poules ne veulent pas lui obéir il leur saute dessus et les mord au cou... »

Lo mochi de routi à Daniel à la Djâne.

DANIEL à la Djâne étai ion de clliau cor, fermo peggnetta, qu'allâve pertotî pouâve bâire po rein. Quand l'îre atrabillâ avoué dâi camarado, l'avâi adi on estiusa po ne pas deliêta sa borsa : soi-disant l'avâi âobliâ de l'erdzeint, âo bin desâi que n'étâi pas la peinna de sè mettre dâotrâi po paî quauque demi. Po fini, l'z'autro paivant et quand on voliaê fêre à reveni onna quartetta, adan preteindâi que n'avâi pas lezi de resta. Se l'îre à n'on soupâ de batsi, ie pregnâi adi dein sa catsetta quauque brecî po lè bouibo, âo bin dâi navette et que sè-iô oncora. Vo peinsâ prâo que lè dzein n'amâvant pas sè trovâ dè coûte li po cein que l'avant assebin lo nom d'avâi lètsî tote lè z'assiète. Quand vo dio que l'étâi on crebllia-foumâre numerô ion, vo dusse mè crâire, sein la meinta que vo conto. Ma on coup lâi ein è arrevâ de ienâ que l'îre ma fâi bin son dan à clli Daniel à la Djâne.

Dan, clli dzo l'étâi âo soupâ de la noce à la Sabine à Tambou, que l'avâi maryâ Piero, lo valet à Mailan, et l'avant tot met avau po clli repè. Quin bon z'affêre lâi avâi, pourro z'amis ! Po coumeinci, onna crâna soupa âo bouillon avoué dâi z'étâles, aprî de la daube et dâi truffie epècllâie, dâi magnoume que crâio, et pu dâi z'épenatse et dau routi avoué dau bret (sauce), sein âobliâ la salârda : ein avâi de quatre sorte de salârda : de clliaque ôo rampon, et pu âi z'abondance, âo reparâo et, po fini, de la salârda à la salârda. Jamé lo mor à Daniel à la Djâne s'ein étâi vu d'onna pareille. Assebin fail-lâi lo vère tè trossâ cllia dauba, clliau truffie, cllia salârda, crin... cra... « Baille-mè vâi oncora on bocon de bistèque ! » que fasâi à clli qu'étâi à bise qu'étâi justameint lo Djedion. « Passe-mè

vâi lè z'épenatse ! » que desâi à on autro, et crincerin... et crincerâ, lè deint lâi allâvant quemet on tambou de mécanique. Po boun'appétit, l'avâi boun'appétit, du que cein lâi cotâve rein.

Quand sè fut goberdzi, vaitcè mon Daniel que vâi que restâve dau routi ; lo preind adan on pucheint bocon que met po quemeinci su son assiète et pu, quand vâi que nion ne fasâi état de lo guegnî, lo fetse tot bounameint dein sa catsetta d'anglaise po sè dhî-z'hâore lo leindèman.

Ma Djedion l'avâi vu lo coup de tein à Daniel et sè peinsâ dinse : T'einlèvâi po onna peggnetta ! atteind-tè pî, t'ein vu djuvi de iena !

L'eimpougne l'affêre iô lâi avâi lo bret, qu'îre oncora la mâiti pllein, l'âovre on bocon la catsetta iô Daniel l'avâi met son routi, lo toûme tot eintiai dedein ein lâi deseint :

— Tein, Daniel, tè gêne pas, vaitce dau bret po arrosâ on bocon ton routi !

Se quauquon l'a pu rire, vo djuro que n'è pas Daniel qu'étâi asse motset que se l'avâi ètâ ringâ pè on bouibo.

MARC A LOUIS.

La symétrie. — Une société d'amateurs se préparait pour une soirée dramatique. Dans la comédie étudiée figuraient les neuf muses :

Au milieu de la répétition, survient le président de la société. Il ne connaît pas très bien tous les détails de la pièce, mais il veut quand même dire son mot.

— Hé, Bébou, crie-t-il à l'un des acteurs, qu'est-ce que ces demoiselles font là, que repré-sentent-elles ?

— Mais ce sont les neuf muses, président — Eh bien, ce n'est pas ça ! Y a pas de symétrie. Mettez-m'en douze : six d'un côté et six de l'autre.

Au cours de la vie.

DANS LES AFFAIRES

J'AVAIS, il y a deux jours, affaire à traiter avec un négociant de notre ville.

On m'introduit dans son bureau. — Oh ! pardon, fais-je en voyant que quel-qu'un déjà était là, en conversation. Je revien-drai.

— Mais non, mais non, entrez seulement. — Non, je vous prie ; je reviendrai un autre moment. Ce que j'ai à vous dire n'est pas très brûlant. D'ailleurs, c'est un peu confidentiel.

— Alors, passons ici, dit-il, me désignant une pièce voisine.

Je m'excuse encore, indiquant du geste que la personne qui était avant moi a, de ce fait, des droits devant lesquels les convenances m'oblige-nt à céder.

Le négociant insiste. « Un moment ! » fait-il d'un ton bref à son premier visiteur. Et nous passons dans la chambre voisine ; lui, souriant ; moi, un peu confus.

— Il n'y a pas à faire tant de façons, me dit le négociant, en refermant la porte : ce n'est qu'un commis-voyageur.

Oh ! que je les plains sincèrement, les mal-heureux qui sont obligés de courir le monde, une marmotte à la main, pour gagner leur pain de chaque jour. Il ne faut pas avoir l'épiderme sensible, dans ce dur métier.

✱

LE JOURNALISME

— Eh ! bien, en êtes-vous toujours content, de votre petit *Conteur* ? me fait, l'autre jour, quelqu'un.

— Content !... Comment ?... Mais c'est plutôt aux lecteurs qu'il faudrait poser la question.

— Oui, enfin, est-ce qu'il marche ? A-t-il beau-coup d'abonnés ? Se vend-il bien ?

— Oui... oui... il chemine. Il ne faut pas être trop exigeant. Les temps sont durs, pour tout

le monde, en général, et pour les journaux, en particulier.

— Allons donc ! Mais c'est une mine d'or, que vos journaux. Et pour la peine qu'ils vous donnent ! Une bonne paire de ciseaux, un pot de colle, pour l'ordinaire ; un coup de plume, de temps en temps, dans les grands jours ; et la farce est jouée.

— Merci !... Ah ! vous pensez que c'est ainsi ?

— Mais oui.

— Détrompez-vous ! Mais je n'ai pas le temps de vous dire ici toutes les difficultés du métier ; il y en a trop. Et quand bien même les journaux ne seraient faits qu'à grands coups de ciseaux, comme vous le croyez, les lecteurs, pris dans leur ensemble, n'auraient que ce qu'ils méritent.

Je ne m'explique pas qu'il y ait encore des journalistes qui se donnent la peine de prendre la plume pour faire bénéficier leurs lecteurs du fruit de leurs consciencieuses recherches, de leurs observations, de leurs études, de leurs réflexions, pour écrire, en un mot, ce que l'on appelait jadis un « article de fond », ce que le lecteur d'aujourd'hui appelle un article « raseur », pour s'excuser de ne pas le lire.

Ce qu'il lui faut, au lecteur de journal, ce sont de grands cataclysmes, des crimes sensationnels, des adultères retentissants, de sanglants massacres, des rois détronés, des ministères renversés. Que de bonnes âmes pacifiques et « pacifistes » s'écrient, en refermant leur journal : « Il n'y a rien aujourd'hui, dans les papiers, pas même une guerre ! »

Si les anarchistes bombifères n'existaient pas, il les faudrait créer, afin que chaque matin ou chaque soir le lecteur puisse savourer une bonne écabouillade, des têtes séparées du tronc, des chairs pantelantes, et toute la bouillabaisse sanglante. Surtout des détails, le plus possible ; les inventer, s'ils n'existent pas. Le lecteur ne se demande pas ce qu'on met dans la sauce, pourvu que le plat soit de haut goût, qu'il réponde à son palais quelque peu dévoyé.

Il veut absolument être renseigné sur tout, le lecteur, sur les choses même les plus insignifiantes. Au lendemain de l'élection de M. Fallières à la tête de la République, un des plus grands illustrés français n'a-t-il pas publié une série d'instantanés représentant le nouveau président — avant même qu'il ait pris possession du fauteuil — accomplissant, dans Paris, la promenade qu'il faisait quotidiennement depuis des années, sans que jamais personne y ait pris garde. On voyait M. Fallières, de dos, à 8 1/2 heures sur un pont ; M. Fallières, de trois quarts, à 9 1/4 heures, sur un autre pont ; M. Fallières, de face, à la rue ?? à 9 3/4 heures. Un autre cliché représentait, à 10 1/2 heures, M. Fallières donnant à une demoiselle qu'il ne connaissait pas, qui ne le connaissait pas, un renseignement qu'elle lui avait demandé comme au premier passant venu. Vrai, cela fait rire !

Le lecteur, disons-nous, veut tout savoir. Il ne pardonne pas à son journal de se taire ou de le laisser ignorer rien. Un crime est-il commis : tous les reporters sont aux abois. C'est à qui publiera les premiers renseignements ; c'est à qui donnera le plus de détails sensationnels.

La justice, avec son formidable appareil de détectives, d'agents secrets et publics, cherche encore le ou les auteurs du crime, s'instruit minutieusement et dans un silence nécessaire des causes et des circonstances du forfait, elle ne sait rien encore de précis, que déjà une feuille, « bien informée », publie tous les détails possibles sur la triste affaire, donne un « instantané » du crime, le portrait de l'assassin, celui de la personne qui a vu la personne qui a vu le criminel. La bonne feuille, enfin, en sait dix fois plus que la justice, dont elle entrave l'action par ses fantaisistes révélations. Qu'importe ! Le lecteur avant tout : on vendra dix mille exemplaires de plus. Que répliquer à cela ?

La terrible catastrophe de Courrières, qui plonge dans le deuil et dans la misère tant de familles, a fait le « beurre » de certaines feuilles.

Et voilà comment le journalisme s'écarte, insouciant, de la belle mission qui lui est tracée. Il devient de plus en plus une « affaire ». Or, les affaires sont les affaires ; tous les moyens sont bons, quand ils réussissent.

— Pristi ! Quelle sortie ! J'ai déclanché le grand jeu ! C'est tout ?

— C'est tout !

J. M.

Baromètre.

Trouvé dans un vieux manuscrit qu'on a bien voulu nous prêter :

Sur le cœur de l'homme, aujourd'hui,
Si Dieu plaçait un baromètre,
Sur le cœur de la femme aussi,
Si le pareil pouvait se mettre,
Je gage que les deux cadrans
N'auraient jamais un cours semblable :
L'homme marquerait le beau temps
Et la femme, le variable.

Sujet à caution.

Entre employés des postes.

UN COMMIS. — Depuis cinq ans qu'on me promet une augmentation de traitement, je ne vois rien venir que des excuses, qui ne valent pas la monnaie que j'attends ! Si ça ne change pas bientôt ! je ne marche plus !

UN FACTEUR. — Il y a trente ans que je suis au même salaire et, bon gré mal gré, il faut que je marche !

*

Entre députés vaudois.

1^{er} DÉPUTÉ. — Le ministère Rouvier est tombé pour une affaire de rien. Au lieu d'assumer la responsabilité des mesures d'exécution prises par des agents subalternes maladroits, il pouvait déclarer à la chambre qu'il donnerait des ordres pour éviter le retour des plaintes formulées, et la chambre, « confiante au gouvernement », passait à l'ordre du jour !

2^e DÉPUTÉ. — C'est pas chez nous que le gouvernement lâcherait la barre comme ça !

3^e DÉPUTÉ. — Chez nous, ce n'est pas la chambre qui fait le ministère, c'est le congrès du Conseil d'Etat qui fait la chambre des députés !

EN CHEUR. — Oh ! la, la !

E. F.

La vertu du 70.

DANS une infirmerie du canton, où l'abstinence était une règle absolue, une belle jeune fille se mourait ; elle était à l'agonie et sa dernière heure était attendue d'une minute à l'autre. Elle avait un frère dans la contrée ; il fut avisé du triste état de sa sœur. Il se hâta d'accourir, mais en vigneron qui connaît les vertus du bon vin, il prit à tout hasard une vieille bouteille de 1870 qu'il dissimula sous son vêtement. La malade ne fit pas un mouvement à l'arrivée de son frère, elle était d'une pâleur livide, le regard terne, un léger souffle révélait encore la vie. Sur la table de nuit, un verre et une cuillère avec un liquide blanchâtre, de l'eau sans doute, additionnée d'une drogue quelconque.

Le frère demanda à veiller seul sa sœur ; on le lui permit. Dès que la porte fut fermée, la bouteille fut ouverte, le liquide blanc s'en fut dans le seau et, doucement, avec la patience d'une mère, le frère, qui avait son idée, ingurgita à petites cuillerées deux verres de 70 à la moribonde, qui semblait boire avec une indicible satisfaction, ne faisant qu'un mouvement, celui de la gorge qui avale, puis elle s'endormit. Vers minuit, passa une ronde discrète, mais comme tout était tranquille, la personne qui la faisait s'en fut sans bruit, cependant avec le va-

gue sentiment qu'il y avait dans la chambre une odeur de vin. Elle soupçonna le frère de la malade de n'être pas à jeun, ou d'avoir apporté du vin pour son usage.

A deux heures, la malade ouvrit les yeux et demanda à boire ; le frère s'empressa de lui servir, avec la même sollicitude, encore deux grands verres, puis un assoupissement bienfaisant survint, qui dura jusque bien longtemps après que le soleil eut filtré à travers les rideaux dans la chambre. Vers huit heures, la malade se réveilla ; il lui semblait qu'elle sortait d'un rêve et cherchait à se rappeler d'où elle venait, où elle était. Tout à coup, apercevant son frère, elle poussa un cri de joie et se mit d'elle-même sur son séant ; la garde-malade et le docteur qui arrivaient à l'instant en furent renversés ; c'est un miracle ! disaient-ils. C'est le bon Dieu qui a opéré cette grande chose. Alors le frère, calme mais vibrant, en montrant la bouteille : « Le voilà le bon Dieu qui a opéré ce miracle, c'est cette vieille bouteille de 70 qui a sauvé ma sœur. Je vais chercher une voiture et dans demi-heure je l'emmène. Au revoir. »

La ressuscitée par le jus divin de la treille habite aujourd'hui Genève ; elle est mariée et mère de trois beaux enfants.

(Feuille d'Avis d'Aigle.)

Théâtre et Variétés.

Jeudi, nos artistes de comédie nous ont fait leurs adieux officiels. Pour la circonstance, ils nous ont donné, et très bien donné, *L'Instinct*, de Kistemaker, et *Belle-maman*, de Sardou, deux pièces qui caractérisent deux conceptions bien différentes du théâtre. Bravos, rappels, bouquets, couronnes, rien n'a manqué pour témoigner à nos artistes qu'ils laissent à Lausanne un excellent souvenir.

Demain, dimanche, pour les adieux définitifs et forcé par le succès, M. Darcourt nous donne encore *Napoléon*, en matinée et le soir.

Puis, après Pâques, le 19 avril, débutera la saison d'Opéra, par *La Vie de Bohème*, de Puccini.

*

Le *Kursaal* a renouvelé hier son programme. Le vendredi est pour cela jour traditionnel. A côté des attractions courantes, toujours fort bien choisies, son spectacle de la semaine comprend deux pièces : une comédie nouvelle en un acte, en vers, du théâtre Antoine : *Au coin d'un bois*, puis la très amusante opérette d'Offenbach, *Les deux aveugles*. — Une série de représentations de comédie nous est promise.

Théâtre du Peuple.

Pour son dernier spectacle de la saison, le Théâtre du Peuple donnera, mardi prochain, un acte en vers : *Le mauvais larron*, vision dramatique, de Clovis Hugues ; puis, *La Pâque socialiste*, pièce en 5 actes, d'Emile Veyrin, jouée dans tous les centres ouvriers. Cette œuvre expose les doctrines du socialisme et du collectivisme. — Les billets sont en vente à la librairie Lapie, rue de la Louve.

Un ami de l'enfance.

Il ya encore des parents qui croient bien faire en donnant à leurs enfants des boissons échauffantes et irritantes (comme le café, le thé, etc.). Ces boissons offrent, d'après l'avis des médecins, non seulement un danger pour la santé corporelle et intellectuelle des petits êtres en train de se développer, mais elles ont encore un effet des plus nuisibles sur l'aspect du visage des enfants et leur stature. On ne saurait donc assez répéter que nous possédons dans le café de malt Kathreiner une boisson pour les enfants qui est parfaite et à tous points de vue sans aucun défaut, et qui, par sa douceur et son influence salutaire, agit très heureusement sur la santé et le développement de l'organisme des enfants, motifs pour lesquels elle est recommandée par les médecins.

Le café de malt Kathreiner, qu'il est excellent de cuire avec le lait, est très savoureux et ne cesse de plaire aux enfants, tandis que le lait pur leur répugne bientôt et que même très souvent ils le supportent malaisément.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.
AMI FATIO, successeur.